

Le projet solaire photovoltaïque de Cercoux

Les études et leurs résultats clés

Etudes réalisées :

Sur une zone de 300 ha autour du site

De fin novembre 2022 à fin décembre 2023

Par Soler IDE

L'étude environnementale

L'étude environnementale est réalisée sur le site du projet pour identifier les caractéristiques et enjeux du site d'implantation et définir une implantation cohérente avec le territoire

Les principaux résultats :

- Des enjeux majoritairement faibles pour les chiroptères avec quelques zones à enjeux forts sur les lieux de boisements mixtes (pins maritimes / chênes)
- Des zones propices à certaines espèces patrimoniales ou protégées pour la reproduction, au niveau des points d'eau et lignes à haute tension
- Une zone d'étude parsemée de zones humides, à préserver



Grand Nègre des bois,
Fadet des laïches



Grand
Capricorne



Odonate

Envie d'avoir un aperçu de l'étude faune-flore ?
Consultez les cartes sur la table !

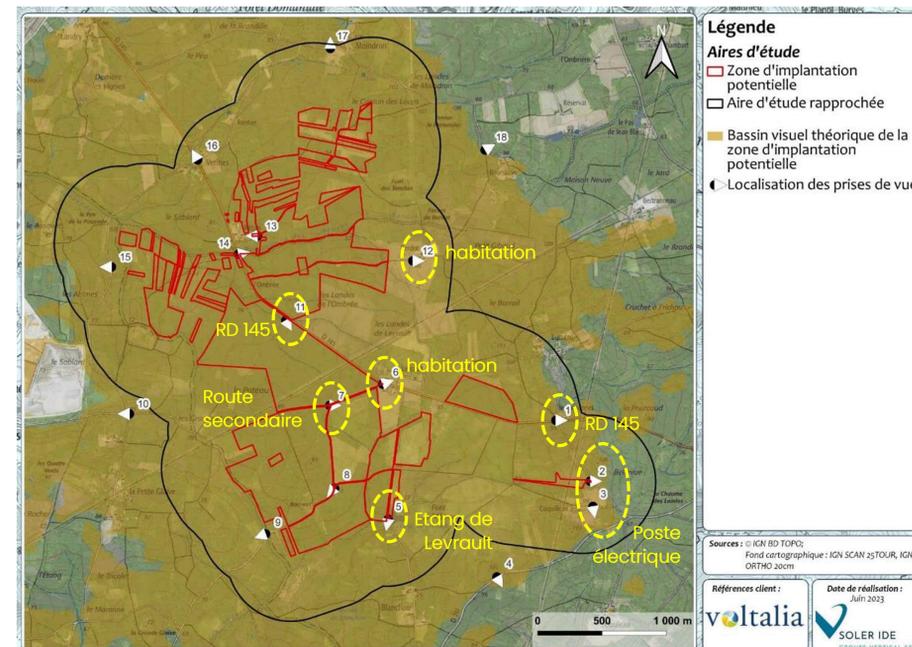
L'étude paysagée

L'étude paysagère est réalisée aux alentours du site du projet pour :

- Identifier les composantes du territoire et les caractéristiques paysagères : relief, axes de communication, bourgs, occupation de sol, hydrographie, monuments et sites historiques...
- Déterminer une implantation en cohérence avec les enjeux paysagers, lieux de vie, axes de circulation, etc.

Découvrez de premiers photomontages ici !

- 13 points de photomontages proposés par les habitants de Cercoux
- 8 points de vue retenus pour les photomontages présentés dans l'étude déposée



La démarche "ERC"

La démarche « Eviter, Réduire et Compenser » est mise en place suite aux états initiaux des études de faisabilité.

Voici les mesures proposées pour le projet :

- **Eloignement de 200 m à l'étang de Levraut**
- **Evitement des zones humides classées comme prioritaires**
- **Evitement des zones de reproduction des espèces patrimoniales et protégées**
- **Eloignement des habitations**

